

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 6 juillet 2023
Saint-Aubin - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Alain DIEBOLT

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 29 juin 2023
Date de publication : 13 juillet 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	CHEVAUX Bruno	RIOTTE Christine
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
JEANNET Nathalie	LACROIX Olivier	JEANNEROD Georges
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
SOLDAVINI Grégory	CHAUCHEFOIN Gérard	HENRY Micheline
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
ROY Jean-Yves	DEMORTIER-BLANC Catherine	DAVID Françoise
CALINON Séverine	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
GUIBELIN Marie-Rose	GERMOND Daniel	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GOMET Nicolas	GINET Gérard
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	CALLEGHER Aline
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	
THEVENIN Hélène	PRAT Hervé	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

Conseillers absents ayant donné procuration

MONNERET Christophe donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel
GAGNOUX Jean-Baptiste donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
MATHIOT Agnès donne procuration à GINDRE Denis
ANTOINE Patricia donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire
BERTHAUD Mathieu donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
DELAINE Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GRUET Justine donne procuration à DRAY Frédérique
HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine
MBITEL Mohamed donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine
MIRAT Maryline donne procuration à CUINET Jean-Pierre
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à JEANNET Nathalie
ROCHE Paul donne procuration à GIROD Isabelle
RIGAUD Fabien donne procuration à CALLEGHER Aline

Conseillers absents non suppléés et non représentés

BONIN Jean-Luc	SAGET Emmanuel
PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyriel
MATHEZ Christian	

Objet : Rapport moral du Pays Dolois – Pays de Pasteur Année 2022

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Le Pays Dolois – Pays de Pasteur est une association constituée de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, des Communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour. Son périmètre couvre 124 communes et 86 818 habitants.

Son Assemblée Générale a eu lieu le 21 février 2023. A cette occasion, le rapport moral de l'association pour 2022 a été adopté à l'unanimité.

Il compte 8 points :

- Le futur contrat « Territoires en action » à signer avec la Région Bourgogne Franche-Comté
- La convention pour l'amélioration de l'accueil du public en Forêt de Chauv
- Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT)
- Le Contrat Local de Santé (CLS)
- Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)
- Le cadre du dialogue permanent entre les 4 intercommunalités
- Le Conseil de Développement du Pays Dolois
- La gouvernance de l'association

Compte-tenu de la cohérence de son périmètre, le Pays Dolois – Pays de Pasteur connaît une belle dynamique. Ses missions s'élargissent. Il est un acteur reconnu du territoire.

Dans ce contexte, par souci de transparence et de bonne information des élus, le Bureau du Pays Dolois a souhaité que le rapport moral 2022 soit communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **PREND ACTE** du rapport moral du Pays-Dolois - Pays de Pasteur pour l'année 2022.

*Fait à Saint-Aubin, le 6 juillet 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pays Dolois – Pays de Pasteur



Jean-Pascal FICHERE.